Après s’être rendu à la Maison d’arrêt d’Orléans, M. Jean-Pierre SUEUR, Sénateur du Loiret, intervient auprès de M. Dominique PERBEN, Garde des Sceaux, pour lui demander de mettre fin dans des délais rapprochés à une surpopulation excessive et dangereuse. M. Jean-Pierre SUEUR, Sénateur du Loiret, s’est rendu ce vendredi 25 avril à la Maison d’arrêt d’Orléans, où il a rencontré le directeur de l’établissement et les représentants des organisations syndicales (UFAP, CFDT, FO, USP) des personnels pénitentiaires de la Maison d’arrêt.
A la suite de cette visite, M. Jean-Pierre SUEUR a décidé d’interpeller M. Dominique PERBEN, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, par une question écrite et par une lettre qu’il lui a d’ores et déjà transmise.
M. SUEUR fait observer à M. Dominique PERBEN que le taux d’occupation actuellement constaté est « extrêmement élevé ». Il se traduit, à ce jour, pour ce qui est du quartier « hommes », « par 251 détenus pour 84 places, soit un taux de 300 % » (alors que le taux moyen au niveau national est de 123 %) et par la présence de quatre détenus dans un certain nombre de cellules.
M. Jean-Pierre SUEUR appelle l’attention du ministre « sur les conséquences de cette surpopulation et sur les risques qu’elle engendre tant pour les personnels pénitentiaires que pour les détenus ». Il lui demande « quelles décisions il compte prendre dans des délais rapprochés pour mettre fin à une telle situation ».

Thème : JUSTICE

Phoca PDF